

# A.N.F.G.

---

Association Loi 1901 - Organisme de formation enregistré sous le Numéro  
91340613634 auprès du Préfet de Région Languedoc-Roussillon –  
siret : 482 122 108 000 38 – ape : 913E  
ZAC Parc Eurêka - 876 rue du Mas de Verchant - 34000 MONTPELLIER  
04 67 20 84 42 – [anfg@orange.fr](mailto:anfg@orange.fr) – [anfg34@orange.fr](mailto:anfg34@orange.fr)

---

## **PROGRAMME DU STAGE : OPTIMISER L'ELABORATION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE**

**Diriger un établissement et piloter la mise en œuvre de projets d'établissements  
gérontologiques**

### **Liste de compétences**

Analyser des enjeux et des objectifs de développement d'établissements gérontologiques  
Elaborer et structurer un projet d'établissement gérontologique

### **Modalités d'évaluation**

Mise en situation professionnelle : Elaboration d'un projet d'établissement pour un établissement gérontologique et/ou un service de soins et/ou d'aide à domicile.

**Ce stage permet de valider le bloc 1 de compétences menant au titre de niveau 7 Manager  
d'établissements gérontologiques.**

**Titre enregistré au RNCP (code RNCP 26974 - code NSF 330) au Niveau 7 (J.O. du  
26/09/2016).**

### **Objectifs :**

Élaborer de façon efficiente un projet d'établissement qui répond aux tendances et attentes actuelles.

Définir une méthodologie optimisée, qui réponde aux objectifs et contraintes des structures pour :

- Permettre un travail et une réflexion approfondie, avec mise en forme dans le document finalisé.
- Éviter le risque de « surdimensionnement » de la démarche. En effet, si elle doit être significativement participative pour permettre un véritable travail de fond pertinent, la mobilisation des équipes de professionnels ne doit pas risquer d'impacter négativement le bon fonctionnement et l'organisation au quotidien de la structure.

### **Programme :**

#### **Jour 1**

- Présentation des caractéristiques d'un projet d'établissement répondant aux recommandations de l'ANESM.
- Les tendances actuelles en matière de projet d'établissement : les attendus des acteurs (autorités de contrôle et de tarification, évaluateurs externes...).

- Les facteurs clés de succès afin que le projet d'établissement soit : un outil de pilotage et de management, un outil de positionnement et de communication.
- Les points de vigilance et les facteurs de risques sur le plan de méthodologique : les différents choix possibles ainsi que les arbitrages à réaliser.

## **Jour 2**

- Définition et déclinaison opérationnelle de la méthodologie retenue.
- La mise en place du comité de pilotage : enjeux, rôle, composition et fonctionnement.
- Les outils de traçabilité et de formalisation de la démarche à mettre en place.
- Les modalités de participation des professionnels : les groupes de travail.
- Les modalités d'association des usagers : plusieurs possibilités envisageables (avantages et limites de chaque formule).
- Le choix des thèmes et points incontournables à traiter dans le projet d'établissement : enjeux actuels et arbitrages.
- Principes d'élaboration des outils : guides d'entretien et d'animation des réunions des différents groupes.
- Points clés concernant l'élaboration de la synthèse du projet d'établissement, dans une logique « communication ».

## **Jours 3 et 4**

Sous la forme d'exercices, d'ateliers, et de temps d'échanges encadrés entre participants :

- Élaboration des plans et plans détaillés des projets d'établissements adaptés aux spécificités de chaque structure et aux attentes actuelles (autorités et évaluateurs externes).
- Réflexion pour définir et retenir – pour chaque partie – les points clés à aborder pour répondre aux attentes actuelles.
- Choix et définition précise de la méthodologie adaptée pour traiter ces points, de façon la plus opérationnelle, optimisée et efficiente, dès la fin de la formation.

## **TARIFS**

Formation inter-établissements : 585,00€ TTC / jour / personne

Formation intra-établissement : 1650,00€ / jour / groupe (10-12 personnes)